

## CR du CEVU 26 novembre 2010

Jean-Christophe Routier

*Notes brutes, prises à la volée pendant le CEVU. Je ne garantis pas que cela relate l'ensemble des propos tenus (même si j'essaie d'être aussi complet que possible) ni que j'ai retranscrit correctement les opinions des intervenants.*

Ordre du jour :

- approbation CR CEVU du 22 octobre 2010
- politique vie étudiante
- convention CESAL, IAE, , “développement durable en santé.
- Convention IAE - MDI à Alger
- Convention de coopération entre IAE-Lille1 et le groupe IGS
- Bilan Activités Pass'PRO
- Cadrage des stages “hors cursus”
- Enjambement
- Question diverses

### Approbation CR CEVU du 22 octobre 2010

CR approuvé 11 pour et 3 abstentions

### Politique vie étudiante

Présenté par Jamal El Khattabi (JEK), VP vie étudiante.

1. développer le tissu associatif, la vie sur le campus et le sentiment d'appartenance à Lille1. → MDE. Activité importante et en croissance.  
Développer la vie associative (FSDE), transfert personnel Vie Etudiante de A3 vers MDE pour aider la vie associative. Favoriser les assos dans les composantes ou filières plutôt que formation. Nécessité de respecter la charte des assos Lille1 (laïcité, égalité F/H).  
Festival Mix' Cité. 2010 : environ 6000 personnes. Nouvelle orientation envisagée : festival de l'Université Lille1 et non seulement des étudiants de Lille1 : association des personnels.  
Valoriser la pratique sportive. Remise à niveau et extension des installations (plan campus).  
Développer l'implication citoyenne des étudiants.
2. améliorer l'accueil des étudiants. Implication des étudiants dans les JPO.  
Conciliation des temps personnels et professionnels des étudiants : crèche, nouvelle résidence U pour remplacer Gallois.
3. Accroître l'aide individuelle aux étudiants en difficulté.  
Etudiants en situation de handicap. Amélioration de la qualité du suivi. 3 personnes au relais handicap (2,6 eqv tps plein). Investissement dans matériel. Démarche inter-U.  
Etudiants en grande difficulté sociale. g

Présentation du bilan de la commission Sociale d'établissement du 21 octobre 2010.

Aide sociale : 30 % du budget (soit 48k euros)

Questions :

**Simon Ente (SE-étudiant)** assos de filière : créées à la demande des étudiants, charte spécifique. Engagement étudiant reconnu ? devrait être discuté lors d'un prochain CEVU.

Une grande avance serait de prendre en charge/aider les étudiants les démarches pour la CMU étudiante.

Asso handifac demande à aller au SH1 avec le relais handicap. Mais leur demande n'aboutit pas.

**Salah Maouche (SM)** Impossible de leur trouver un local car il n'y en a pas. Les assos doivent aller à la MDE...

**JEK** Handifac : on doit leur faire une réponse, mais il est vrai que leur place est en priorité à la MDE.

pour CMU, l'université ne peut pas “exiger” que la CPAM ait une permanence sur le campus, mais les étudiants peuvent au moins retirer les dossiers à la maison de la santé.

**SM** Reconnaissance engagement étudiant : évoqué au prochain CEVU.

**Anne-Frédérique Paul (AFP)** Adhérer aux valeurs des universités : ajouter “service public”.

**VP étudiant** bureau MDE : 3 étudiants, aidés par du personnel. Mais avec l’augmentation des activités et animations, il y a quasiment 1 évènement par jour : cela devient difficile à gérer. Il faudrait un accompagnement admin plus important, demande de renforcement.

**Jeannine Schaffier (JS)** Bibliothèque alternative, c’est quoi ?

**JEK** projet porté par les étudiants : Simon Ente

**SE** projet qui existait avant la création de la MDE. Nouveau nom : centre de ressources critiques. Espace qui regroupe des ouvrages, des périodiques + projet de développer des dossiers thématiques.

## **Convention CESAL**

présenté par l’IAE. CESAL : certification pour étudiants qui ont une licence.

**Pierre Louart (PL)** il s’agit de FC. Cesal : associé formation Univ avec demande de secteurs professionnels. Dans ce cas : formation de référent en développement durable pour établissement de santé.

Management de la santé c’est Lille1, pas Lille2. Important de mettre en place cette formation.

Vote : 16 pour - 0 contre - 0 abstention

## **Convention IAE - MDI à Alger**

**PL** Management Development International Institut à Alger. Gros développement en Algérie. Beaucoup de partenariat en mettre en place. En février 2010 : accord de mise en place de 2 M2. Cela se passe très bien.

Amendement à la convention pour

- pouvoir inscrire des étudiants dès le M1. Il y aura évaluation après le M1 avant entrée en M2.
- ouverture d’un diplôme de M2 “enterpreunariat et managment de l’innovation” (qui était prévu initialement).

Grande garantie de qualité avec les collègues de la MDI.

**SM** Convention pour M1 pas obligatoire (car pas de diplôme) mais souhaitable.

**AFP** pourquoi précisé “pas de bourse prévue dans le projet”

**PL** cela veut dire que le projet n’intègre pas les bourses mais il y a des étudiants boursiers

**SE** nombre d’enseignants lillois impliqués ?

**PL** en moyenne une 10aine d’e-c en délocalisation. et les jurys sont “contrôlés” par des e-c de Lille1.

**Laurence Marsalle (LM)** on aide un établissement privé, frais d’inscription élevés

**PL** malheureusement à l’heure actuelle, en Algérie, seuls les établissements privés peuvent mettre en place de tels partenariats.

**SM** Malheureusement les universités algériennes ne font pas de telles demandes vers nous sinon on les privilégierait.

Vote : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstentions : 6

## **Convention de coopération entre IAE-Lille1 et le groupe IGS**

**Jérôme Maty (orth?) IAE (JM)** .

Partenariat avec une composante de l’IGS (ESAM) , école depuis 1975. Double inscription des étudiants en licence, pour obtention d’une licence.

Il est prévu un contrôle strict de l’IAE de Lille sur les programmes et les jurys. L’ESAL va adapter ses maquettes pour répondre à ce qui est demandé et faire converger ses maquettes vers celles de l’IAE de Lille.

**PL** ESAM avait une convention avec Lille2 jusque l'an passé. Problème de concurrence avec Lille2. Nécessité (?) d'intégrer comme le font d'autres IAE des composantes d'école privée.

Le but de l'IAE est d'amener l'ESAM à intégrer le secteur public car ces écoles n'ont pas le choix : sinon elles vont disparaître car elles doivent mettre en place un tel partenariat pour pouvoir délivrer des diplômes.

On peut amener cette école à intégrer le secteur public.

L'ESAM est sur surtout Paris (proche Gare du Nord) et cela permettra de développer la FC là-bas (si j'ai bien compris).

Moyen efficace de poursuivre le développement dans un milieu concurrentielle très fort.

Permet de récupérer des effectifs. Récupérer un projet de Lille2 qui l'a abandonné pour faire des choix plus "commerciaux".

Pour rappel l'ULCO a 8000 étudiants en double diplôme sans contrôle. Là on propose un contrôle fort.

**SE** "Nationalisation" d'un établissement privé ? c'est sympathique. Mais pourquoi l'IAE irait s'installer à Paris, on déplace la concurrence vers les facs de Toulouse et Paris

**PL** la concurrence existe déjà de fait avec ces univ via ces établissements qui existent. Si on peut rendre aux univ locales (ex: Toulouse) les antennes on le fera. Mais avoir une antenne parisienne est important.

**LM** coopération avec école privée algérienne passe encore, mais avec école privée c'est étonnant : on va concurrencer les autres établissements publics  
comment l'IAE gère la charge de travail ? déjà en sous-effectifs, non ?

**JM** l'ESAM n'est pas en concurrence car ces étudiants ne viendraient pas à l'univ (commentaire perso : ha bon ? forcément on maintient des écoles privées qui les en détourne).

**PL** opportunité d'intégrer des collègues d'autres univ rég pour gérer la surcharge de travail et le développement de nouveaux enjeux.

Si l'IAE de Lille reste "de petite taille", à terme sera perdante par rapport au "gros IAE" qui se développe. Même si à titre personnel je (PL) promeut la coopération.

**SM** 3 pb : école privée, lieu à Paris, surcharge.

Ecole privée : on le fait déjà avec la Catho et fac étrangère. Surcharge en HC pas si importante. Paris ? bof.

**JCR** intègre le secteur public ? cela signifie quoi ?

**PL** ces structures ne pourront plus subsister en dehors des universités : exigences recherche et académiques le leur imposeront.

**JCR** Frais d'inscription ?

**PL** 3500

Vote : 7 pour - 3 contre - 5 abstentions

**PL** je m'engage (et je veux que cela soit dans le CR du CEVU) à rendre compte annuellement de la convention. Il ne s'agit pas d'une logique purement pour récupérer des étudiants. En cas de dérive je serai le premier à dénoncer la convention.

## **Bilan Activités Pass'PRO**

Mireille Clerbout (MC)

**MC** Pass'PRO créé en 2008. effectifs: 6 personnes. Principalement : accompagnement à recherche de stages ou d'emploi. Conférences/ateliers. Sensibilisation à la création d'entreprise.

Mission stage : gestion admin conventions (3500), mise en place application gestion convention.

Activité de veille sur nouveaux métiers, marché de l'emploi, etc.

Partenariats : animation d'un réseau en RH. Participation au groupe de travail du PRES. Campagne TA. Journée "A vos stages". etc.

**SM** pb : non présence des étudiants aux sessions organisées (alors qu'ils sont inscrits)

**MC** cela pose en effet un problème d'image pour Lille1 et les formations.

**JCR** Bilan intéressant, on pourrait avoir la même chose par les autres services orientés enseignement ? SEMM, SUDES, etc.

**SM** oui (c'est déjà le cas de l'OFIP par exemple) on pourrait le faire

**MC** application de gestion des conventions : permet la saisie mais les secrétaires peuvent encore modifier les conventions avant de les éditer. On retrouve alors les 3 exemplaires papier à signer, commen avant.

## **Cadrage des stages dits “horos cursus”**

Mireille Clerbout

Nouveau décret définissant les stages intégrés dans les cursus et n'autorisant que cela (fin août 2010). Les “stages libres” ne sont plus autorisés.

Proposition pour intégrer les stages libres dans les cursus (proposition reprise de Lyon 1) : création de 2 attestations pour les stages de réorientation et stage professionnel complémentaire.

Sujet de stage validé par un enseignant ou par conseiller SUAIO (si réorientation). Suivi de stage + rapport de stage, donne alors lieu à attestation.

**SE** la suppression des stages libres étaient une avancée, les réintégrer est un régression. Il y avait des abus, pas contrôler.

**MC** on propose de les contrôler justement.

**Fabrice Caudron (FC)** Quel public concerné ? Contrôle ? Rémunération des tuteurs ?

**MC** Actuellement env 300 stages libres. Les plus souvent pendant les congés scolaires, majoritairement en licence pour accueillir un peu d'exp et étudiant qui ont un semestre “libre”.

**SM** La rémunération des tuteurs est prévue.

**JCR** durée minimum 2mois pour garantir financement ?

**MC** certains étudiants font une “découverte” de l'entreprise sur une durée courte.

Il y a par contre des stages dans les cursus qui sont en fait des contrats de pro déguisés. Cela est scandaleux.

**MC** Rappel : les stages (hors stage recherche M2) doivent être gratifiés, y compris les stages à Lille1 !

**FC** cas des conventions spécifiques à certaines entreprises ?

**MC** on les signe (après relecture + corrections si besoin) mais il faut quand même remplir la convention Lille1 en plus.

**FC** pb des avenants indiquant une “non embauche à la fin” notamment pour les contrats pro, gênant...

**MC** pb des projets tutorés qui se font en partie en entreprise pour déguiser des stages. Mise en place de convention pour projet tutoré.

## **Enjambement**

Cas d'une étudiante ayant son M1 mais pas sa licence et qui a demandé à partir (de Lille1) et donc d'avoir un relevé de notes.

Sur le relevé de notes a été précisé qu'elle n'avait pas sa licence.

**SM** il faudrait demander également au responsable de licence de donner son accord pour un enjambement vers M1, pas uniquement au responsable du master.

A rediscuter lors de la prochaine discussion sur le règlement des études.

## **Questions diverses**

**JCR** référentiel des services, 2010-2011, calendrier ?

**SM** courant janvier normalement

**JCR** TICE (C2i) : problèmes des contenus/supports inadaptés + effectifs ?

**SM** prendre en compte le S1 pour évaluer les ECTS du S2 pour limiter la fuite des effectifs.

Pour le contenu des supports cela sera vu avec les “responsables” de cet enseignement.

**SE** Pb des contenus sous format électronique qui ne sont plus distribués en papier. Inégalité entre étudiants. La reproduction repose sur les étudiants.

**LM** si il y a des documents indispensables pour les enseignements, c'est à nous de les fournir au format papier.

**SM** oui, il faudra étudier ce problème

**SM** on a évoqué plusieurs fois de la gestion des S3 et S4 du secteur SESI. Il y a eu vote : S3 et S4 au SUP.

Il y a eu une campagne contre cette décision.

Il y a eu des discussions dès la construction des maquettes de ce problème.

Il faut respecter le vote qui a été fait en CEVU, c'est ce que je (SM) défend.

SM regretté que certains aient court-circuité le VP (lui donc) et se soient adressés au président directement.

Un courrier a été adressé au président qui ne donnera pas suite.

NB : Fin de CEVU sans possibilité de réagir sur ce dernier point.